

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Séance du 28 mai 2024

Délibération n° 28 - 2024 relative à l'approbation du procès-verbal du 9 avril 2024

Le conseil d'administration de l'université Reims Champagne-Ardenne approuve le procès-verbal de la séance du 9 avril 2024.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	26
Majorité absolue	19	Membres représentés	5
Nombre de pouvoirs	5		

Décompte des suffrages

Votants	31	Pour	31	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du président

le 01/06/2024



Christophe CLÉMENT

Document en annexe au présent extrait : PV du 09.04.2024

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 03/06/2024

Document mis en ligne le : 03/06/2024